

Retour sur le 4e comité interministériel de la logistique

03 JANVIER 2024



Le 4e Comité interministériel de la logistique (CILOG) présidé par le ministre chargé des transports, Clément Beaune, et associant Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique, s'est tenu à Paris, le 22 décembre 2023. France Logistique a souligné que les acquis des dernières années rendent les acteurs exigeants pour l'avenir.

Ce CILOG s'inscrit dans la démarche initiée en 2020 pour établir une gouvernance de la filière des transports de marchandises et de la logistique associant les pouvoirs publics et les acteurs privés, et dans le suivi de la stratégie nationale adoptée par le gouvernement sur proposition de France Logistique en décembre 2022.

France Logistique est convaincue que la compétitivité de la filière et son verdissement, au service de toute l'économie et du grand chantier de la transition écologique, appelle une mobilisation collective et des actions de plus en plus largement partagées.

France Logistique appelle à la montée en puissance des moyens de financement pour la transition énergétique des poids lourds et souligne que la décarbonation de la logistique doit faire l'objet de planifications concernant toute l'économie productive

En France comme en Europe, les marchandises circulent majoritairement par la route : la décarbonation de ce mode est donc un impératif. Les acteurs du transport routier de marchandises ont établi en 2023 une feuille de route qui marque leur mobilisation sur un mix énergétique de progrès, tout en soulignant les incertitudes, les complexités et les coûts associés, dans un contexte économique difficile. La disponibilité des technologies et des infrastructures de rechargement sera essentielle, de même que l'ampleur et la simplicité des dispositifs de soutien financier.

Le Gouvernement annoncé, au cours du CILOG, une enveloppe budgétaire revue à la hausse en 2024 avec 130 M€ pour soutenir l'électrification des poids lourds. France Logistique salue l'amplification du soutien, tout en insistant sur le fait qu'il devra être accru dans la durée, avec des modalités simplifiées.

Le Gouvernement indique par ailleurs ouvrir des travaux de concertation pour poursuivre et amplifier le verdissement des flottes, avec les clients. France Logistique rappelle l'engagement de l'ensemble des acteurs de la filière. L'association, avec ses membres et ses partenaires, continuera de prendre pleinement sa part au succès des politiques publiques en la matière, en recherchant des solutions gagnant-gagnant dans un cadre préservant la compétitivité des acteurs de la filière du transport de marchandises et de la logistique française.

L'association souligne que la décarbonation de la logistique doit s'inscrire dans une approche systémique : pour réduire les émissions du transport de marchandises, il faut non seulement travailler sur les motorisations des véhicules, mais aussi actionner le report modal, la massification et la mutualisation des flux. Il faut aussi optimiser l'emplacement des équipements et notamment des entrepôts.

Ce sont toutes les chaînes de production qui sont concernées. Le dialogue avec les filières économiques utilisatrices de logistique (industrie, agroalimentaire, construction, commerce...) est essentiel ; il a été initié et doit s'amplifier.

La logistique sera au cœur de la réindustrialisation de la France ; elle appelle une planification opérationnelle et une sécurisation des projets

Avec près de deux millions d'emplois, la logistique et le transport de marchandises sont au cœur du fonctionnement du pays. Vitaux pendant la crise sanitaire de 2020, ils seront aussi essentiels pendant les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, tout comme ils le sont au quotidien pour faire fonctionner les usines, approvisionner les chaînes de distribution, remplir les étals des commerces, livrer les entreprises et les particuliers. De leur performance dépend la compétitivité de l'industrie et de toute l'économie.

Les politiques de réindustrialisation et de décarbonation de l'économie auront besoin de logistique. La relocalisation des activités industrielles en France conduira à rapatrier les matières, composants et produits, ce qui créera de nouveaux besoins logistiques. Le verdissement de l'économie et de nos modes de vie se traduit par de nouveaux schémas de distribution : l'économie circulaire, le recyclage, les circuits courts transforment aussi la manière de stocker et déplacer les produits.

La manière de concilier ces besoins de logistique avec les impératifs de réduction de l'artificialisation (tels que la ZAN) et avec les restrictions de circulation (comme les ZFE) doit faire l'objet d'une concertation affermie avec toutes les parties prenantes : Etat, collectivités locales, acteurs économiques, grand public.

La sécurisation des projets doit être au cœur des préoccupations publiques et privées, avec un travail sur la complexité des procédures et leur temporalité, qui devraient être mieux maîtrisées. France Logistique appelle à conforter le travail commun public-privé en ce sens, dans un contexte où la simplification a été réaffirmée comme priorité gouvernementale.

Au cours du CILOG, le Gouvernement a annoncé une nouvelle impulsion pour les conférences régionales de la logistique et pour les travaux d'identification des besoins en matière de foncier.

France Logistique appelle à la mise en place d'une planification territoriale de la logistique, reposant sur une analyse des besoins et des objectifs de politiques publiques. Cette planification devra revêtir une dimension opérationnelle.

La filière est déterminée à être au rendez-vous des grands défis du pays

Les acteurs économiques ont déjà montré leur mobilisation, que ce soit par l'établissement d'une feuille de route ambitieuse pour la décarbonation du transport routier et par de multiples démarches volontaires d'engagements – à l'image de la charte d'engagements environnementaux des professionnels de l'immobilier logistique qui a recueilli de nouveaux signataires au cours de ce CILOG.

Anne-Marie Idrac a déclaré : « Depuis 2022, la stratégie nationale logistique s'est déclinée dans de multiples travaux et le CILOG vient marquer la poursuite d'un dialogue à haut niveau entre l'Etat et les acteurs économiques, qui est très important. Les acquis des dernières années nous rendent collectivement exigeants pour l'avenir. »

[Télécharger le communiqué de presse](#)

[Consulter le dossier de presse du gouvernement](#)

[Consulter le site de France Logistique](#)